

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ROUBAIX :

Trois mois 12 f.
Six mois 23
Un an 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béglin, libraire, rue Grande-Chaussée ; A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAI, au bureau du journal l'Economiste ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. REBOUX

Le Nord de la France :

Trois mois 13 f.
Six mois 26
Un an 52

ANNONCES : 15 centimes la ligne

RECLAMES : 25 centimes

— On traite à forfait

Ce numéro a un supplément

ROUBAIX 21 DÉCEMBRE 1869

Une dépêche, qui nous est arrivée trop tard pour être insérée dans notre numéro du soir, nous a rendu compte hier de l'incident soulevé par M. Rochefort au début de la séance du Corps législatif. Le rédacteur en chef de la Marseillaise a demandé des explications au gouvernement sur l'ordre donné de faire sortir du territoire un Espagnol républicain réfugié en France. Il n'admet pas que cet Espagnol puisse être l'objet d'une telle mesure alors que les réfugiés monarchistes sont tolérés et bien accueillis.

M. Rochefort a ajouté : « Vous avez peur de la république. Vous avez raison, elle est proche, en Espagne et en France ! »

Le ministre de l'intérieur a répondu :

« Le gouvernement n'a fait qu'user de son droit en ce qui concerne le réfugié dont il est question. Le gouvernement n'a pas à s'enquérir si ce réfugié est ou non républicain en Espagne ; mais il a le droit d'empêcher que, dans des réunions publiques, il vienne prêcher la république en France. »

Quant à ceux qui révéraient au profit d'une nouvelle forme de gouvernement, le renversement des institutions actuelles, nous sommes en mesure, dit le ministre, de mettre à néant leurs criminelles tentatives.

Pour cela, nous n'aurions pas même besoin d'employer la force, le concours moral du pays nous suffirait. »

Ces paroles du ministre ont été couvertes d'applaudissements.

Dans cette séance d'hier, la Chambre a validé l'élection de M. Delheil (Lot) et celle de M. André (Gard).

Après cette dernière validation, plusieurs membres ont proposé de tenir des séances de nuit.

Le courrier de ce matin ne nous apporte aucun renseignement inédit sur l'importante nouvelle donnée par un correspondant du Times et que le télégraphe nous a signalée hier. Cette proposition de désarmement faite par le gouvernement français était annoncée depuis longtemps, mais il est malheureusement douteux qu'elle puisse aboutir.

L'Union signale encore un acte de spoliation du gouvernement russe contre le catholicisme :

Le journal la Voix, de Saint-Petersbourg, qui se distingue par son acharnement contre l'Eglise, annonce avec joie que le conseil des ministres s'est récemment occupé des biens-fonds confisqués au clergé dans le royaume de Pologne, qui n'est plus, comme on sait, désigné aujourd'hui que sous le nom de province vistulienne.

Ces biens ont été divisés en trois catégories. La première est livrée aux paysans pour qu'ils ne regrettent plus les ordres religieux et ne désirent plus un retour qui les obligerait à une restitution ; la deuxième est mise aux enchères publiques ; la troisième, qui est la plus importante, est réservée à des acheteurs appartenant exclusivement à la religion russe.

Le gouvernement espagnol vient de promulguer les lois relatives à l'aliénation des biens de la Couronne, au serment constitutionnel et à la cession à la ville de Barcelone, des terrains dépendant de la citadelle.

Une dépêche de Lisbonne annonce que le ministre de la guerre vient de donner sa démission, le gouvernement a chargé le ministre de travaux publics de l'intérim du ministre de la guerre, la tranquillité continue à régner en Portugal.

La Chambre des députés de Florence a approuvé le projet de loi relatif à l'exercice provisoire du budget par 208 voix contre 56, après une discussion qui, suivant le désir exprimé par le président du nouveau conseil, n'a pas abordé les questions politiques. La Chambre s'est ensuite ajournée au 1er février.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, lundi 20 décembre.

Au mois de juillet dernier, après la publication du message impérial, le Journal officiel annonça que tous les ministres avaient remis leurs démissions à l'Empereur, mais qu'ils restaient à la tête de leurs départements jusqu'à la nomination de leurs successeurs. La situation est à peu près la même qu'après le message de juillet : les ministres sont démissionnaires, mais ils conservent provisoirement leurs fonctions ; seulement le Journal officiel n'en a rien dit.

Le gouvernement, ou plutôt l'Empereur, car dans de telles conditions, l'Empereur constitue seul le gouvernement, attend la vérification des pouvoirs, avant de faire connaître la composition du nouveau cabinet. Il résulte d'ailleurs de tous les renseignements contradictoires que la répartition définitive des portefeuilles n'est pas encore faite. On est surtout intrigué par les réserves qu'aurait faites l'Empereur au sujet du ministère de l'intérieur ; on dit qu'il pourrait bien arriver qu'aucun des noms mis en avant jusqu'ici ne fût le vrai, et que le ministre de l'intérieur fût choisi en dehors du Corps législatif. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y aura pas d'autre chef du cabinet que l'Empereur, il y aura vraisemblablement un ministre plus influent que les autres, en raison de son autorité à la Chambre, mais M. Ollivier, pas plus que M. Daru ne sera premier ministre.

Jules Richard fait ce matin dans sa chronique une remarque fort juste : il constate que l'opposition n'a pas plus d'hommes à mettre en ligne que le gouvernement, de sorte que l'opposition serait aussi embarrassée que le pays, si une révolution survenait il fallait composer un gouvernement provisoire.

Les députés de la gauche ne peuvent arriver à s'entendre pour la rédaction du projet de loi électorale. Les 29 membres se sont partagés en deux camps, 14 d'un côté, 15 de l'autre. Mais ce n'est pas seulement sur la question du scrutin de liste qu'ils sont divisés ; divers points de détails provoquent des dissentiments.

L'état de M. Delangle est tout à fait désespéré. Les lettres de Nice en disent autant du maréchal Regnault de Saint-Jean-d'Angély. L'héritage de M. Delangle, comme procureur général à la cour de cassation reviendra à M. Duvergier, ministre de la justice ; le bâton de maréchal passera au général Cousin Montauban qui y a droit comme ayant commandé en chef l'expédition de Chine.

On a beaucoup remarqué les deux notes du Peuple Français, l'une annonçant qu'impératrice n'assistait plus aux Conseils des ministres, l'autre affirmant que les poursuites dirigées contre le Rappet sont antérieures à son retour de Suez. Ces deux notes semblent confirmer l'authenticité du mot qu'on prête à l'impératrice : « je veux rester dans mon rôle de souveraine constitutionnelle. »

M. Schneider va beaucoup mieux ; on dit même qu'il remontera demain au fauteuil de la présidence.

On assure que M. De La Valette est parvenu à décider le gouvernement Anglais à accepter des modifications pour les tarifs internationaux.

Il paraît que le Foreign Office ne s'est décidé à ces concessions que quand il a compris qu'une résistance absolue pourrait amener le gouvernement français à dénoncer le traité de commerce, et comme des Anglais sont des gens pratiques, ils ont jugé qu'il serait dangereux d'aller jusque là.

La question du droit de cité à rendre aux princes de la famille d'Orléans reviendra prochainement au Sénat, à propos d'une pétition de M. Degouye-Deunquques, l'infatigable pétitionnaire.

On assure du reste que M. Daru, étant ministre, proposera l'abolition pure et simple des lois de 1832 et 1848 qui ont prononcé l'exil des membres de la maison de Bourbon, branche aînée et branche cadette. Les princes pourraient donc venir momentanément, à leur gré, ou se fixer en France sans conditions.

Un incident assez marquant s'est produit à la séance d'aujourd'hui. M. Rochefort a interpellé le ministre de l'intérieur à l'occasion de l'expulsion d'un réfugié espagnol appartenant au parti républicain, et il a terminé son interpellation en déclarant que la république est proche, et vengera les républicains de tous les pays. M. de Forcade a répondu en déclarant que les républicains sont impuissants. La Chambre ne paraissait que médiocrement émue de cet incident.

C'est M. Jérôme David qui préside.

Il y aura avant le 1er janvier quelques nouvelles mutations dans les préfectures. On parle de cinq préfets dont deux viendraient à Paris, et les trois autres permuteraient avec des collègues.

De nouveau, on fait courir le bruit de la nomination de M. Chevreau, préfet de Lyon,

au ministère de l'intérieur. Cependant M. Chevreau n'a pas encore été appelé à Paris.

M. le baron Gourgaud se présentera de nouveau dans la Haute-Saône ; mais le gouvernement gardera une absolue neutralité. L'élection du duc de Marmier est presque certaine.

Aujourd'hui a lieu à l'Opéra Comique la première représentation de la nouvelle œuvre de M. Auber, Rêve d'Amour.

Les bals de l'Opéra ne commenceront qu'au mois de janvier. Ce ne sera plus Strauss qui conduira l'orchestre. L'homme qui a fait le plus de bruit de son temps prend sa retraite.

Grand dîner ce soir à l'Hôtel-de-ville en l'honneur des vingt Maires de Paris et de la nouvelle Commission municipale.

CH. CAROT.

BOURSE DU 20 DÉCEMBRE.

La Bourse offre depuis quinze jours ce singulier phénomène qu'elle monte sur de prétendues bourses nouvelles qui ne réalisent pas ; et cependant l'amélioration obtenue par ces faux bruits persiste à la Bourse du lendemain, ce qui démontre jusqu'à l'évidence qu'un parti puissant mène le mouvement, puisque les démentis et les déceptions n'y font rien. On a atteint aujourd'hui 72.85. A ce cours déjà coté avant le détachement du coupon, ce dernier s'est trouvé regagné un instant ; mais ce taux n'a pu être maintenu et l'on retombe en clôture à 72.70 offert. L'Italien a fait un bond en avant à 56.90 ; mais après bourse on l'offre à 56.50. Le marché sur cette valeur a été très-passionné aujourd'hui, et l'on se demande d'où peut venir un mouvement de cette importance. Les cotés de province viennent en hausse. Londres : 1/8 hausse. CELLIER.

Nous lisons dans l'Union :

On a vu, dans le compte rendu analytique de la séance de jeudi dernier 16 décembre, le juste hommage rendu par l'honorable M. Estancelin à Monsieur le Comte de Chambord. Mais le compte rendu ne donne pas une idée suffisante du beau-mouvement oratoire par lequel le député de la Seine-Inférieure a fait ressortir le contraste dont sa conscience était frappée, et traduit les sentiments de respect et d'admiration que lui inspirent, comme à tout homme de cœur, la noble attitude de l'Auguste Chef de la Maison de Bourbon, dans l'exil où l'ont jeté les révolutions.

C'est pour nous un devoir de reproduire, dans leur texte intégral, les émouvantes paroles de M. Estancelin.

L'orateur venait de lire un placard distribué à la dernière heure dans la 2e circonscription de l'Aveyron, et qui contenait les plus odieuses attaques contre les trois candidats indépendants ; ce factum se terminait ainsi :

Le troisième se croit obligé de proclamer bien haut son dévouement à l'empereur ; mais quoi qu'il fasse, son origine le trahit ; tous les partisans de la légitimité, sans exception les plus ardents, se rallient autour de lui comme autour d'un drapeau, et semblent mettre entre ses mains le sort de leurs plus chères espérances.

Ne nous y trompons pas : deux principes

sont en présence. La lutte va s'engager entre l'empire et la légitimité.

Après cette lecture, l'orateur s'écria : « Je me semble, messieurs, que l'empereur est bien tranquille aux Tuileries ; on donc est pendant ce temps le représentant du principe de la légitimité, l'Auguste chef de cette Maison de Bourbon, qui, aidé par le courage de nos ancêtres, fit la France et cimentait notre unité nationale du sang de tant de ses princes tués glorieusement à la tête de nos armées. Il vit tristement dans l'exil, loin de sa patrie entouré du respect et des rois et des peuples, (Rumeurs et bruits divers.) »

« Jamais au milieu des agitations de notre pays on ne le vit chercher à profiter de nos discordes civiles afin de reconquérir le trône de ses pères. (Nouvelles rumeurs.) »

« Et lorsque des hommes qui peuvent conserver pieusement au fond du cœur le souvenir du passé veulent remonter dans nos assemblées et participer à la politique de la société moderne, et nous apporter et se concours de leur intelligence, de leur dévouement et de leur honnêteté, on fait appel aux passions les plus mauvaises des plus mauvais jours, pour exciter contre eux les souvenirs d'un temps qui n'est plus, et ne reviendra jamais. »

« Eh bien ! lorsque l'administration vient prendre sa part de ces agissements et de cette responsabilité, je lui dit et je le répète, il y a là un acte odieux, et que je flétris du haut de cette tribune. »

A gauche. « Très bien ! »

Un tel langage honore le courageux député qui l'a fait entendre au Corps législatif, et lui vaudra la gratitude de tous les esprits indépendants et honnêtes.

Les Traités de Commerce

On lit dans la France :

« La Chambre de commerce de Paris vient d'adresser à M. le ministre de l'agriculture et du commerce, la liste des délégués qui auront à déposer devant le conseil supérieur du commerce, pour le département de la Seine. Cette liste comprend les noms de vingt personnes, représentant les commerces et les industries du département qui sont le plus intéressées dans la question des traités de commerce. »

Il convient d'ajouter que ces délégués parleront, à titre spécial, au nom de chacune des industries qu'ils représentent respectivement et non comme interprètes officiels de la Chambre de commerce. »

Le Gaulois annonce qu'une nouvelle assemblée de libre-échangistes a eu lieu hier à Saintes.

Le théâtre, lieu de la réunion, était plein. On aurait demandé la suppression des octrois, et cette demande a provoqué un incident assez vif entre le marquis de Dampierre et le maire de Saintes.

Le passage de M. Pouyer-Quertier à Mulhouse a été l'occasion d'un meeting improvisé, qui s'est tenu dans les salons de la Société industrielle, et auquel assistaient environ trois cents personnes.

M. Auguste Dollfus, président du syndicat cotonnier de l'Est, M. Noblot et M. Spory ont exposé les besoins de l'industrie de l'Est.

Toute l'assemblée, dit l'Industriel alsacien, a protesté contre l'accusation adressée à l'industrie cotonnière, qu'on présent comme

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

du 22 Décembre 1869.

— 22 —

CHRISTINE

PAR

LOUIS ÉNAULT

VII

CHRISTINE A MAÏA DE BJORN.

(suite.)

Ce qui m'effraie souvent chez Georges, c'est encore ce sentiment si vif de la beauté, qui le prédispose à l'enthousiasme pour tout ce qui réalise l'idéal à ses yeux, — mais qui doit si rapidement l'en détourner, dès que la désillusion arrive. Croirais-tu qu'il y a telles de ses louanges les plus exquises et les plus tendres dont je souffre, parce que je me persuade qu'il ne m'aimerait plus autant si je venais à les mériter moins ?

Ne dis pas que je suis trop subtile ; si tu savais comme on le devient quand on a l'âme tendue vers une seule et unique pensée ! Dans ton sage et calme bonheur, tu trouveras peut-

être ces craintes folles et ces terreurs chimériques. Mais, quand on aime comme j'aime, on a toujours une inquiétude au fond du cœur. Celles-là n'aiment point qui ne craignent pas.

Adieu, Maïa ; ne prends point garde si cette lettre est un peu triste. Il pleut et j'ai froid. Demain il reviendra, et avec lui toute ma joie. Demain le ciel sera bleu, la brise tiède et mon âme en paix. Adieu encore, garde moi cette bonne amitié, toujours la même, qui n'a ni veille ni lendemain. »

MADAME DE BJORN A CHRISTINE.

« Je te plains et je t'admire ; tu me fais envie et tu me fais peur. Mais que puis-je te dire ? Je ne connais rien à tous ces grands sentiments. Ne m'écris plus de pareilles lettres. Depuis que j'ai lu celle-ci, je passe ma vie à trembler. Je sens qu'un tel amour doit être tout toi ; mais je ne sais pas s'il y a un homme au monde qui le mérite. J'aime beaucoup mon cher baron ; mais je suis plus calme, et lui aussi, et nous n'en sommes pas plus malheureux. Quoique je n'aie pas ton imagination, je me doute bien que tu dois avoir des heures charmantes. Mais cette vie est un rêve ; prends garde au réveil. A ta place j'aurais accepté. Tu seras belle longtemps : c'est de famille ; M. de Bjorn, qui t'adore toujours, me dit que ta mère a fait des passions à cinquante ans. Le mariage

de du bon, et, si rien n'est parfait en ce monde, c'est peut-être encore la meilleure chose parmi les mauvaises. Je ne te fais pas de morale, quoique je sois toujours un peu puritaine ; je garde cela pour moi. Mais, au point de vue même du bonheur, le mariage est encore la plus sûre des garanties. Un inconstant est bien retenu par la douce voix d'un petit ange rose et blond qui lui crie : « Papa ! » Il s'arrête sur le seuil, se retourne, voit là mère qui sourit, — et reste. S'il s'en va, il revient. Mais les autres ! une fois partis, on ne les revoit jamais. Ce sont des oiseaux de passage qui chantent sur les branches, picorent le fruit... et s'envolent. Réfléchis encore !

Aimée comme tu l'es, tu peux tout. Tu seras punie de passer à côté de ton bonheur. Ton bonheur ! en le faisant, ne feras-tu pas le sien ? Voilà vraiment un homme bien à plaindre, parce que la plus aimable femme de Suède aura quelques années de plus que lui, c'est-à-dire plus d'âme, plus de dévouement, plus de vraie tendresse, car il n'y a qu'à notre âge que l'on sache aimer, ma chère ; à vingt ans une femme aime l'amour ; à trente ans elle aime l'amant et le mari, surtout quand elle a le bonheur que les deux n'en fassent qu'un.

Et ce pauvre major ? un grand cœur, ma Christine ! mais je ne suis pas assez éloquente pour plaider les causes perdues ! en voilà un qui t'aimait ! c'est toi qui l'as chargé

d'une mission ? C'est bien trouvé ! Il est toujours heureux pour une femme d'être la cousine d'un ministre.

Si ta protection pouvait nous envoyer à Paris ! Je porte Copenhague sur mes épaules. Adieu. Mon amitié t'attend, Tache de n'en avoir pas besoin ! C'est un capital dont tu ne touches pas les intérêts, mais tu es sûre de le trouver toujours. Pardonne-moi cette comparaison financière : on a parlé argent autour de moi toute la soirée. C'est la maladie du jour, et je crois qu'elle est contagieuse. »

• IX

L'été, puis l'automne s'écoulèrent au milieu des joies sans mélanges de l'amour partagé. Ceux-là auront-ils jamais le droit de se plaindre, dont la vie a compté deux saisons de bonheur ? Ils vivaient l'un pour l'autre. Christine se parait pour Georges : c'était l'occupation de ses matinées ; elle savait la coiffure qu'il préférerait et la robe qui devait lui plaire. Partout et en tout il retrouvait chez elle sa pensée constante et cette préoccupation de lui qui est pour les amants comme la douce flatterie du cœur ; c'est à de tels signes qu'on reconnaît l'amour. Quand on aime moins, on n'aime pas. Quatre années, depuis la trentième, avaient glissé sur Christine comme les siècles sur le marbre éternel de ces statues dont ils rendent la

beauté plus éclatante encore et plus accomplie. Parfois, le matin, une petite ride imperceptible plissait la peau, trop fine, au bord de l'œil ; parfois dans le réseau bleu des veines qui courent sur le front blanc, on eût dit, à l'heure du petit lever, qu'un rasoir, avait promené sa lame mince : c'était tout. Et quand, pareille à la Vénus-Aphrodite, elle sortait du bain glacé, secouant les perles liquides de sa chevelure lordue, c'était un printemps de beauté. Elle avait gardé ses cheveux de quinze ans, si épais, qu'ils paraissaient bruns, quoiqu'ils fussent blonds, tant l'or se brunissait dans la profondeur de leur masse ; mais cet or, qui se fonçait jusqu'au bronze, ne cessait pas d'être de l'or. On le voyait bien quand sa tête, appuyée sur le dossier du fauteuil gothique, recevait le rayon du soleil qui les traversait, les pénétrait et les faisait rayonner autour de son front, comme une auréole de lumière vivante ; sa bouche, dans le sourire, avait la fraîcheur d'une bouche d'enfant ; elle faisait penser à une fleur qui s'entr'ouvre. Jeune fille, Christine s'était peu soucieuse de sa beauté ; je croirais assez volontiers que cette beauté s'ignorait elle-même.

(La suite au prochain numéro.)